

Les subsides

Juneau, qui a été ministre dans le gouvernement de M. Trudeau et qui était un de ses grands amis. Est-ce l'exemple d'une relation d'indépendance? Le président de l'Office national du film est un parent de M. Juneau. Est-ce une relation d'indépendance? Un des principaux adjoints de M. Trudeau, M. Porteous, s'est vu confier des fonctions qui sont importantes pour la vie culturelle du Canada. Est-ce une relation d'indépendance? Le gouvernement a imposé un cycle de planification budgétaire très court aux organismes de promotion de la culture afin de les mettre au pas. Est-ce une relation d'indépendance? Je pense, monsieur le Président, qu'il n'y a jamais eu de relation d'indépendance sous le gouvernement précédent.

Des voix: Bravo!

M. Hockin: Et si nous voulons changer cela—c'est d'ailleurs une question intéressante et nous devrions peut-être apporter des changements—nous le dirons franchement. Je demande donc au député quelle est la position de son parti dans ce domaine.

M. Angus: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je répondrai de deux façons. Tout d'abord, même si le gouvernement rétablissait immédiatement les 85 millions de dollars de crédits qu'il a supprimés, cela ne changerait rien au fait qu'Arthur Black n'est plus à Thunder Bay. C'est une des réalités regrettables. Néanmoins, j'ai soulevé cette question pour montrer, étant donné la relation d'indépendance dont vous parlez, que les décisions économiques du ministre et du gouvernement se répercutent sur la programmation. Je sais que ce n'est pas le ministre qui a décidé de réduire de moitié la durée de l'émission d'Arthur Black à Thunder Bay. Il n'a pas décidé non plus d'éliminer trois postes à plein temps et trois postes à temps partiel. Nous ne devons toutefois pas perdre de vue que la décision de réduire ou d'accroître un budget a des répercussions sur les gens. Dans ce sens, la relation d'indépendance n'est pas absolue, et je comprends ce que veut dire le député. Je serais très heureux si le ministre avait le pouvoir de ramener Arthur Black à Thunder Bay, mais ce n'est pas possible pour le moment.

M. Belsher: Monsieur le Président, je voudrais faire une remarque à propos de ce qu'a dit le député de Thunder Bay-Atikokan (M. Angus). A mon avis, le ministre mérite des compliments pour la façon dont il a réparti les compressions budgétaires qu'il a été obligé d'imposer à son ministère. La motion à l'étude parle des milieux culturels et des énormes compressions budgétaires qui ont été imposées, alors que le ministre a retiré un très faible pourcentage des fonds versés aux organismes culturels. Si le député examinait le budget principal du Conseil des arts, il constaterait que les coupures représentent moins de 1 p. 100 du budget. Pourquoi le député ne trouve-t-il pas cela justifié puisqu'il sait que nous avons un déficit et que les gens veulent que les deniers publics soient dépensés à bon escient? J'aimerais qu'il nous donne son avis là-dessus.

Je voudrais aussi reprendre ce qu'ont dit d'autres députés au sujet de la relation d'indépendance. Nous sommes tous prêts à féliciter le ministre, j'en suis sûr, de ne pas s'être mêlé de la répartition des compressions budgétaires à Radio-Canada.

M. Angus: Monsieur le Président, la question du député porte en fait sur la nécessité d'imposer des compressions budgétaires. Il souligne que la diminution du budget est faible en pourcentage. Cependant, je tiens à lui faire remarquer que son gouvernement, et pas seulement le ministre des Communications (M. Masse), ne s'est pas intéressé aux secteurs dans lesquels il aurait pu commencer à faire des économies. J'en veux pour preuve—étant donné que nous avons parlé des services de communication dans le nord-ouest de l'Ontario et compte tenu des conséquences des compressions budgétaires—le fait que la société Great Lakes Forest Products Limited, qui appartient en grande partie à la compagnie Canadian Pacific Investments, doit au gouvernement pour 125 millions de dollars d'impôts différés. Assurément, une partie de ces impôts aurait dû entrer dans le Trésor public pour compenser, tout au moins, les compressions imposées à Radio-Canada. Je sais que le député ne peut me répondre, mais je lui demande quand même s'il n'existe pas un meilleur moyen de mettre un peu d'ordre dans nos affaires.

M. Stackhouse: Monsieur le Président, j'ai écouté avec plaisir les propos du député de Thunder Bay-Atikokan (M. Angus) surtout parce que, comme bien d'autres députés, je suis un fan d'Arthur Black. A ce propos, je veux lui signaler qu'Arthur Black déménage à Toronto. Il ne quitte pas vraiment le Canada. La ville de Toronto fait encore partie de notre pays. La perte n'est vraiment pas aussi énorme que ne le prétend le député. Larry Zolf est aussi à Toronto et non à Winnipeg, car c'en est un autre dont la réussite l'oblige à voir plus grand. Pierre Burton est à Toronto et non au Yukon. Dans n'importe quel pays, il arrive souvent que les artistes qui ont du succès s'installent là où le marché ou l'auditoire est plus grand.

Quant à ceux qui disent que notre parti veut démembrer Radio-Canada, ils ignorent que cette société a été créée par un gouvernement conservateur. Et chaque fois qu'un gouvernement conservateur était au pouvoir, il l'a financée généreusement. Par exemple, sous le gouvernement Diefenbaker, les conservateurs ont vigoureusement défendu l'indépendance de la société contre ceux qui affirmaient qu'elle n'était pas favorable au gouvernement. Tout cela fait partie de l'histoire. L'actuel premier ministre (M. Mulroney) a engagé son parti et son gouvernement à maintenir la société parce qu'elle fait partie du patrimoine culturel canadien. Cependant, il faut voir les choses en face et il serait impensable de demander à différents ministères, organismes et agences de réduire leurs dépenses pour tenter de redresser le déficit, sans demander à Radio-Canada de faire au moins sa modeste part. Car les compressions seront moins grandes que prévu. Cette situation et le fait que le gouvernement accordera une subvention de près de un million de dollars à la société indiquent jusqu'à quel point le gouvernement et notre parti attachent de l'importance aux activités de Radio-Canada et à sa contribution à notre pays. Je sais que le député tient à Radio-Canada et je respecte son point de vue. Un point de vue que je partage par ailleurs. Mais voyons les choses en face et tirons les conclusions que les circonstances imposent.